

**PRÉSENTATION DU PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER 8 DÉCEMBRE 2021 À 19H30
À LA SALLE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE LAURIERVILLE
QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Tous les écrits concernant les travaux du comité PDI sont extraits des procès-verbaux du comité PDI et de l'Assemblée de fabrique.

Toutes les présentations financières sont extraites des états financiers.

Toutes les compilations sont extraites des registres de la Fabrique.

Tous les montants concernant l'état des bâtisses sont extraits des carnets de santé.

La présentation de ce soir se veut une formalité d'un Plan directeur immobilier car il faut rencontrer les paroissiens pour les informer du projet.

Quatre rencontres prévues : Plessisville, Laurierville, Lyster et St-Pierre-Baptiste.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

On demande au représentant de Val-Alain, où ils ont eu les fonds pour conserver Val-Alain?

Au début, des personnes de la communauté ont mis des montants personnels. Par la suite, création de L'OBNL le St-Edmond et le financement se fait maintenant avec des locations, l'organisation d'activités, etc.

Une marguillière mentionne qu'on peut tenir de cette façon encore pour 8 ans s'il ne survient pas de problèmes majeurs.

Demande de précisions concernant les bâtiments patrimoniaux vs les transformations. Explication par le président de d'autres églises qui ont été transformées.

On se questionne à savoir, si on vend une église où va l'argent de cette vente?

Les communautés ont chacune leur comptabilité et reste à la communauté pour donner des services. Lors de la fusion en 2017, nous pouvions garder cette façon de faire pour 5 ans. Nous pouvons faire une autre demande au Diocèse pour une période de 5 ans supplémentaire. Cette demande sera entérinée à la prochaine Assemblée de fabrique du 16 décembre prochain. Par la suite, toutes les sommes seront au budget de la Paroisse.

On informe également les personnes présentes sur les différents avec le Diocèse pour faire avancer le dossier d'Inverness. Le Diocèse compare nos communautés avec celles de Québec ou des banlieues environnantes. Ce qui n'est pas gagnant pour nous puisque nos bâtiments et maisons n'ont pas la même valeur marchande dans notre coin de pays. De plus, le bassin d'acheteurs pour reconverter ce genre de bâtiments est très limité.

Pour le moment, pas seulement Inverness est en attente du Diocèse pour une réponse, il y a St-Pierre-Baptiste qui a un projet de fromagerie, Val-Alain pour le transfert à l'OBNL ainsi que la vente du presbytère qui demande beaucoup de rénovations.

Le maire mentionne que l'évaluation municipale élevée des bâtisses vient nuire aux dossiers. Il suggère de contester l'évaluation.

Une question est posée sur les assureurs.

La directrice générale mentionne que c'est Promutuel.

À Laurierville, les gens présents ont pris conscience qu'ils avaient 5 ans pour s'approprier leur église. Une fois les rénovations terminées, il serait intéressant de regarder avec la municipalité comment on peut mettre disponible notre église pour des promoteurs. Nous devons cependant respecter le délai de 5 ans après une subvention avant d'en disposer.